

CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIEME CONCOURS

D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL – SESSION 2015

Spécialité « bâtiment, travaux publics, voirie réseaux divers »

Mercredi 14 janvier 2015

RESOLUTION D'UN CAS PRATIQUE - CORRIGÉ

DEMOLITION DES BATIMENTS

Question 1 : 1,5 point

Avant d'engager les travaux de démolition des bâtiments, un diagnostic amiante a été réalisé. De l'amiante a été répertorié dans les plaques fibro-ciment faisant office de toiture.

- ◆ Après le démontage des plaques, indiquez la marche à suivre pour stocker sur le chantier et gérer le suivi de ces déchets jusqu'au centre de traitement (DOC 2).
- Avant de commencer les travaux : Certificat d'Acceptation Préalable (CAP) qui précise la nature exacte des déchets, le volume, le poids, les types de conditionnements, leurs dimensions et si possible le type d'amiante.
- Conditionnement étanche avec étiquetage « AMIANTE ».
- Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante dit BSDA.

AMENAGEMENT DE VOIRIE SUITE A LA DEMOLITION

CREATION DU TROTTOIR

Question 2 : 4 points

Afin de rétablir le trottoir au droit de cette parcelle, il est proposé de mettre en place des bordures :

- ↳ La délimitation devra être en prolongement des alignements des clôtures existantes situées de part et d'autre de la parcelle. Cette délimitation devra être distincte et surtout devra permettre un accès aisé à l'espace vert afin de l'entretenir.
- ↳ Les bordures situées en rive de chaussée devront être implantées de sorte à ce qu'un stationnement longitudinal soit possible.
- ◆ Calculez le linéaire à poser en spécifiant les bordures choisies (DOC 3).
- En rive de chaussée : $T2 + CS1 = 23 \text{ m}$ (car 11,5 cm sur plan).
- En alignement des clôtures existantes : $P2 = 25 \text{ m}$ (car 12,5 cm sur plan).

(Echelle : 1/200 → 1 cm mesuré = 2 m réel
sur plan sur terrain)

- ◆ Matérialisez sur le plan (ANNEXE 1 - DOCUMENT A COMPLETER) l'emplacement des bordures.

Question 3 : 4 points

D'après les DOC 4 et 5 : Dans l'hypothèse d'un trafic T5 et d'une plateforme PF2-, pour reconstituer le trottoir entre les bordures, une structure en Grave naturelle Non Traitée ainsi qu'un Béton Bitumineux vont être mis en place.

- ◆ Précisez les conditions de mise en œuvre de ces deux matériaux ainsi que les épaisseurs appliquées.
- Grave Non Traitée : 16 cm
Répandage, réglage, compactage par couche de 30 à 40 cm.
- Béton Bitumineux Souple : 6 cm
Application sur une épaisseur de 5 à 9 cm.

STATIONNEMENT

Question 4 : 3,5 points

Il est proposé de marquer des places de stationnement longitudinal le long du trottoir nouvellement créé.

- ◆ Précisez les dimensions de ces places (DOC 6).

Longueur = 5.00 m

Largeur = 2.00 m

- ◆ Matérialisez-les sur le plan (ANNEXE 1 - DOCUMENT A COMPLETER).
- ◆ Dans cette situation, sommes-nous dans l'obligation de proposer des places pour les PMR (DOC 6) ?

10 places PMR pour 500 places soit 1 PMR pour 50
donc
NON, pas d'obligation car projet < à 50 places

SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER

Question 5 : 2 points

Le chantier se situe à proximité d'une intersection et, la rue de l'école est en sens unique.

- ◆ Complétez L'ANNEXE 1 - DOCUMENT A COMPLETER en indiquant les panneaux de signalisation temporaire de chantier à mettre en place (indiquez le code du panneau ex : AB3 sans le dessiner) selon la réglementation en vigueur (DOC 7).

PASSAGE PIETONS AU DROIT DE L'ECOLE

Question 6 : 1 point

- ◆ D'après le DOC 8, décrivez les équipements et aménagements de voirie nécessaires au droit du passage piétons afin de respecter la réglementation quant aux normes d'accessibilité.
- Bateau (abaissé) de trottoir. 2 ou 4 cm selon les types de ressauts (bords arrondis ou chanfreinés).
- Bande d'éveil de vigilance à 0,50 m du bord de trottoir.

Question 7 : 4 points

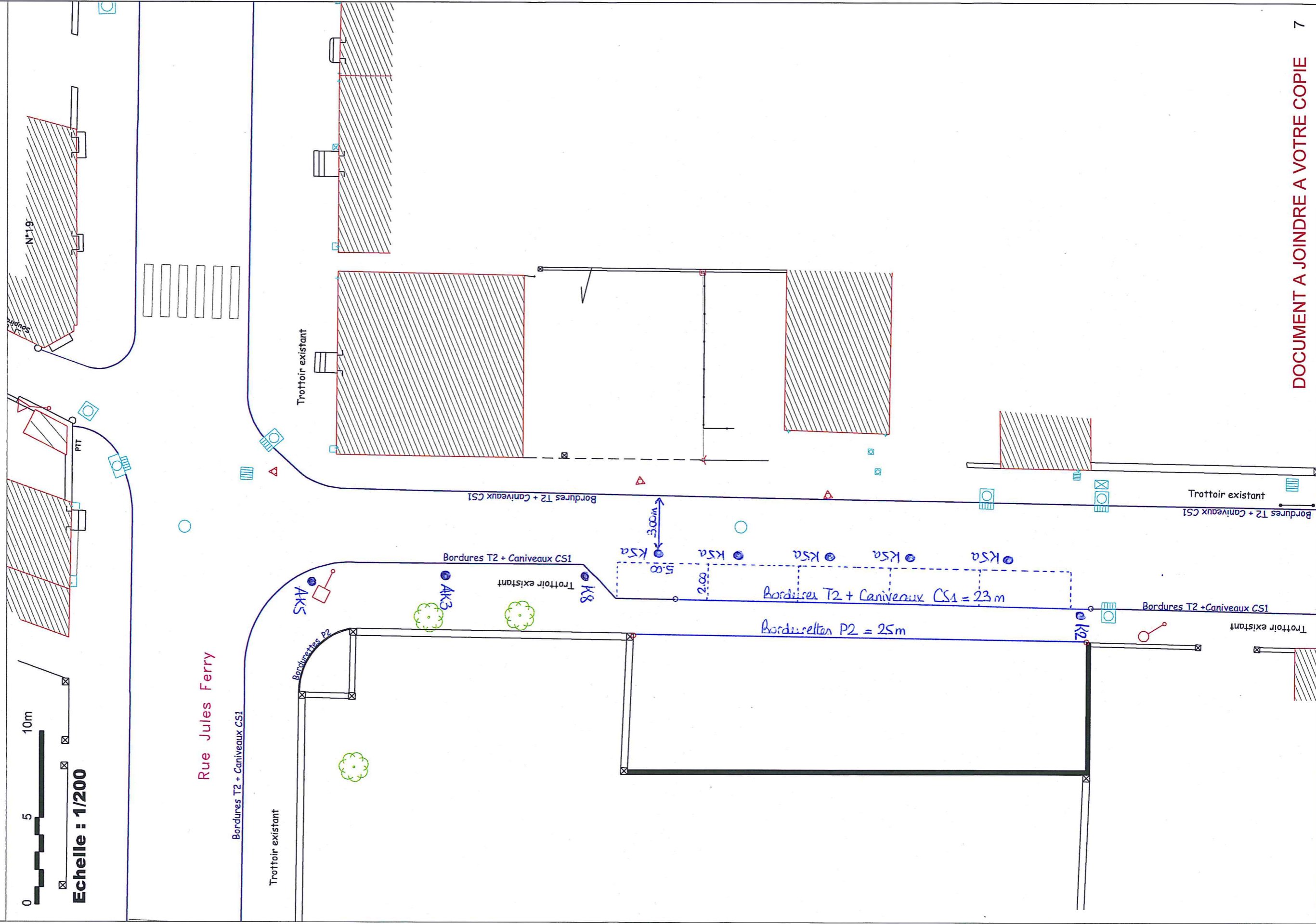
- ◆ D'après le DOC 9, que pourriez-vous proposer comme aménagement supplémentaire au niveau du passage piéton pour réduire la vitesse pratiquée dans la rue et ainsi sécuriser l'accès de cette école ?

Justifiez votre proposition et représentez-la sur L'ANNEXE 2 (DOCUMENT A COMPLETER).

- Système écluse avec rétrécissement axial pour réduire la longueur de la traversée et ainsi sécuriser l'accès.
- Plateau surélevé (ralentisseur de type trapézoïdal) pour réduire la vitesse pratiquée dans la rue.

ANNEXE 1

DOCUMENT A COMPLETER PROPOSITION AMENAGEMENT DE VOIRIE SUITE A LA DEMOLITION - PARTIE A



ANNEXE 2 DOCUMENT A COMPLETER

PROPOSITION AMENAGEMENT PASSAGE PIETONS AU DROIT DE L'ECOLE - PARTIE B

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du CHER
CONCOURS D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL - SESSION 2015
Spécialité "BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE ET RESEAUX DIVERS"

